

Autres missions

Qualité de l'eau

Eaux de rivière, assainissement, eau potable : les services du Département conseillent et accompagnent les porteurs de projets afin de préserver la qualité de l'eau du Loir-et-Cher.

Suivi des systèmes d'assainissement

Le Département assure une mission d'assistance et de conseil auprès des collectivités, service publics ou industriels pour tous les aspects techniques, réglementaires et financiers qui concernent les installations d'. Il participe également au financement d'études préalables d'aide à la décision.

Il récolte et valorise par ailleurs toutes les données concernant l'assainissement du département en partenariat avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

Suivi de la qualité des eaux de rivière

Le Département est chargé de l'analyse des cours d'eau du territoire.

Les prélèvements mensuels ou bimestriels effectués sur plus de 50 points de mesures sont effectués par les techniciens du Département. Ils sont ensuite analysés par le Laboratoire départemental d'analyse qui les transmet à l'Agence de l'eau en vue de leur remontée vers le Ministère de l'écologie et du développement durable, puis de la Commission européenne en vue de l'application de la Directive cadre sur l'eau (DCE).

Suivi du réseau d'eau potable

Les services départementaux conseillent et orientent les collectivités pour la réalisation des études ou travaux d'en vue d'optimiser leur sécurisation et pérenniser la distribution.

Le Département participe également au financement des études et de certains travaux visant à protéger la ressource.

Le Schéma départemental d'alimentation en eau potable est un outil d'aide à la décision mis à la disposition des collectivités compétentes en adduction d'eau potable. Il permet d'optimiser les investissements dans une logique de mutualisation à l'échelle des secteurs.

Fin 2013, l'agence de l'eau Loire-Bretagne a décerné un Trophée de l'eau au Conseil départemental de Loir-et-Cher, dans la catégorie « Protection des ressources et réduction des pollutions », pour la qualité de ce document, réalisé en partenariat avec l'Observatoire de l'économie et des territoires 41.